

**Moniteur
de Cyclisme**



**Eligible au
Contrat
d'apprentissage***
*Formation
gratuite et rémunérée



BP JEPS Activités du Cyclisme

Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire du Sport

Durée de la formation : 1200 heures

Du 16/09/2021 au 05/07/2022



Prépa-Sports

285 rue du Docteur Aynaud
13857 Aix en Provence cedex 3

Tél : 04 42 90 57 08

Mail : contact@prepa-sports.com



Formation habilitée Jeunesse et Sport

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences. C'est pourquoi elle s'articule en 4 unités capitalisables :

UC transversales

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC de la mention Activités du cyclisme

UC 3 : Concevoir une séance, cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités du Cyclisme

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention Activités du Cyclisme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage



Les compétences

- Contribuer au fonctionnement et au développement de la structure
- Préparer et mettre en œuvre des actions d'animation à vélo
- Préparer et mettre en œuvre des actions d'apprentissage à vélo
- Organiser, accompagner et encadrer en sécurité des randonnées à vélo sur une ou plusieurs journées en tenant compte de la difficulté des parcours et du niveau des pratiquants
- Valoriser les espaces, sites et itinéraires (ESI) de pratique
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Assurer l'entretien et le suivi du matériel

L'emploi

Le titulaire du BP JEPS Activités du Cyclisme peut exercer au sein de différentes structures :

- Au sein de **l'école de VTT ou de BMX ou de Route** des clubs associatifs affiliés ou non à la FFC ou FFCT
- Comme **accompagnateur** (village vacances, structure touristique, tour opérateur, séminaire d'entreprise...).
- Dans des **structures commerciales** de types bike-park.
- En tant que Moniteur de vélo **pour des cours particuliers** (enfants et adultes) ou en groupe (école primaire, centre social...).
- **En lien avec un magasin de vélo ou un loueur** si vous avez un double profil (Moniteur et mécanicien cycles, Moniteur et vendeur de cycles).

Votre statut est salarié et/ou indépendant

Pour entrer en formation, il faut :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du PSC 1 (nous consulter si ce n'est pas le cas)
- Réussir le test de sélection de Prépa-Sports
- Réussir les exigences préalables à l'entrée en formation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale PACA

Les exigences préalables à l'entrée en formation

Dates : 08 juillet ou 10 septembre 2021

Les exigences préalables à l'entrée en formation se compose de 2 épreuves :

- D'un parcours technique
- D'un parcours « d'endurance » sur route (parcours de 20 km)

Les tests de sélections

- Un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation
- Une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat

Lieux des cours

- Théoriques : Prépa-Sports
- Pratiques et pédagogiques : installations sportives de la ville d'Aix

Rejoignez-nous sur

